

## TROC ET PUCES

**Dimanche 27 avril 2025 - Parking couvert E.Leclerc Quéven**

Organisé par le Kuzul Skoazell Diwan An Oriant - Ecole Diwan de Lorient

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR

## VENTE AU DÉBALLAGE

ORGANISÉE PAR : l'association Skoazell An Oriant pour l'École Diwan de Lorient

DATE DE LA VENTE : 27 avril 2025

LIEU DE LA VENTE : Parking couvert du centre E. Leclerc de Quéven, Rue de Kerlebert, 56530 Quéven

Je soussigné(e),

Né(e) le

Domicilié(e) à

**Déclare sur l'honneur :**

**Ne pas être commerçant**

**Ne vendre que des objets personnels et usagés**

**Ne pas participer à plus de deux ventes au déballage dans l'année civile**

Fait à

Le

Signature

### Documents à joindre à votre inscription

Bulletin d'inscription

Attestation sur l'honneur (pour les particuliers)

Règlement par chèque à l'ordre de Skoazell Diwan An Oriant

### Renvoyer les documents à

Ecole Diwan An Oriant – Skoazell / Troc et Pucés

1 rue Ferdinand Buisson – 56100 Lorient

### Renseignements

troc.diwananorient@gmail.com

06 56 67 53 19

# TROC ET PUCES

**Dimanche 27 avril 2025 - Parking couvert E.Leclerc Quéven**

Organisé par le Kuzul Skoazell Diwan An Oriant - Ecole Diwan de Lorient

## RÈGLEMENT

### **Article 1**

Cette manifestation s'adresse aux particuliers et associations dans le but d'échanger ou de vendre différentes marchandises à l'exception d'armes, d'animaux, de nourriture et de boissons.

### **Article 2**

L'organisateur se réserve le droit de refuser tout étalage qui ne correspond pas à l'esprit de la manifestation.

### **Article 3**

Seront déclarés exposants, les personnes dont le dossier complet et le règlement seront parvenus à l'organisateur dans les délais impartis.

Aucun stand ne pourra être tenu par un mineur, sauf accompagné d'un adulte.

### **Article 4**

Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de son propriétaire, tant en cas de casse, vol, ou autre préjudice. Il lui incombe de souscrire, ou non, une assurance.

### **Article 5**

Pour des raisons de sécurité (lieu recevant du public), les allées de circulation ne doivent pas être encombrées. Les exposants souhaitant installer des portants doivent demander la suppression de tables sur leur stand, ceci au moment de l'inscription.

### **Article 6**

En cas d'annulation imprévue par l'organisateur, celui-ci s'engage à rembourser la totalité des sommes versées pour la réservation. Pour l'exposant, si l'annulation a lieu moins de 2 semaines avant l'évènement, l'organisateur conservera le règlement. Avant ce délai, le règlement sera restitué sur justificatif.

### **Article 7**

Chaque exposant devra se munir d'une pièce d'identité.

### **Article 8**

La mise en place pourra être effectuée à partir de 7h30. Tout stand non occupé à 9 h sera réattribué. Les exposants s'engagent à être prêts à recevoir le public dès 9H00, et à ne pas remballer avant 18H.

### **Article 9**

Chaque exposant devra impérativement rendre son emplacement propre.

# TROC ET PUCES

Dimanche 27 avril 2025 - Parking couvert E.Leclerc Quéven

Organisé par le Kuzul Skoazell Diwan An Oriant - Ecole Diwan de Lorient

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom .....

Prénom .....

Date et lieu de naissance .....

Adresse

.....

Téléphone

.....

E mail

.....

**Pièce d'identité** (à présenter le jour du troc et puces)

Nature (CNI, Passeport, carte de séjour)

.....

N° .....

Délivrée le .....

Par .....

### **Emplacement**

Nombre d'emplacements de 2,60m (place de parking) : ..... x 8 € = .....€

Nombre de tables à réserver : ..... x 4 € = ..... €

Somme totale: ..... €

### **Nature des objets vendus**

.....

.....

**J'ai pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter**

Le ..... / ..... / ..... Signature

**Pour les associations**

Représentant l'association (raison sociale)

.....

Dont le siège est au (adresse)

.....

Ayant la fonction de

.....dans la personne morale.

Fait à ....., le ..... / ..... /.....

Signature